

## COMMENT SE PASSE LA FORMATION ?



Une fois engagé, le SPV est formé au sein de notre Établissement (SDIS33) en fonction des missions auxquelles il va participer :

- Dans le cadre d'un **engagement « classique »**, pour toutes les missions, la formation de base est organisée en 2 blocs de 10 jours.
- Dans le cadre d'un **engagement « différencié »**, la formation pour les missions de secours et soins d'urgence aux personnes est de 10 jours.

✓ La formation pourra se poursuivre par des **modules complémentaires, selon le centre d'affectation** (feux de forêt, secours routier, ...).

## DES EMPLOYEURS « CONCERNÉS ET ENGAGÉS »



Sous réserve d'accord de son employeur (public ou privé), l'employé/SPV peut bénéficier d'autorisations d'absence pour suivre une formation ou participer à des missions opérationnelles.

Une convention est alors signée entre le SDIS, l'employeur et le SPV. Celle-ci fixe les modalités des absences et les compensations offertes à l'employeur.

## CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Avoir du temps à consacrer aux sapeurs-pompiers (disponibilité),
- Recrutement dès **17 ans** sous conditions, et jusqu'à **55 ans**,
- Jouir de ses **droits civiques**,
- **Absence de mention** sur le bulletin n°2 du casier judiciaire,
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du **service national** de son pays,
- Avoir une **aptitude physique et médicale** en lien avec le type d'engagement choisi (classique ou différencié).

## QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

➔ **Rendez-vous sur le site :**

[www.pompiers33.fr](http://www.pompiers33.fr), vous y trouverez de plus amples informations ainsi qu'un formulaire de **candidature en ligne**.

➔ **Suivez-nous** sur nos réseaux sociaux !



Photos, création & réalisation © - SDIS 33 - Ne pas jeter sur la voie publique - Version 2 - 10.2023

**Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde**

✉ 22, Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> - 33081 BORDEAUX CEDEX

☎ 05.56.01.84.40 @ contact@sdis33.fr



Devenez-vous aussi

# SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE EN GIRONDE

Nous avons besoin de vous.



[www.pompiers33.fr](http://www.pompiers33.fr)

## DEUX FORMES D'ENGAGEMENT

### À VOUS DE CHOISIR !

#### ENGAGEMENT « CLASSIQUE »

Vous participerez à l'ensemble des missions confiées aux sapeurs-pompiers : secours et soins d'urgence aux personnes, lutte contre les incendies, protection des biens et de l'environnement.

#### ENGAGEMENT « DIFFÉRENCIÉ »

Vous avez aussi la possibilité de vous engager pour participer uniquement aux missions de secours et soins d'urgence aux personnes, qui représentent 80 % des interventions.

Ce type d'engagement, dit « différencié » est réalisé sans tests sportifs et peut convenir aux personnes ne souhaitant pas intervenir sur des missions incendie ou ayant une restriction d'aptitude physique ou médicale.



A tout moment, le SPV peut décider de mettre fin à son engagement.

## EXTRAIT DE LA CHARTE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité au sein du corps départemental et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentionné face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers.



## LA PAROLE À NOS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



**Laëticia S. 50 ans, ambulancière, SPV depuis 34 ans à CADILLAC, adjudante-chef.**

" J'aime rendre service, apporter mon aide aux gens, c'est ce que je retrouve aussi bien dans mon métier que dans mon activité de sapeur-pompier. Sous-officier depuis plus de 20 ans, je suis responsable de mon équipe en intervention, tant sur les feux urbains que les feux de forêt. "



**Charlotte L. 22 ans, agent immobilier, SPV à CASTILLON.**

" Après un Bac pro accompagnement, services et soins à la personne, j'ai souhaité devenir SPV et souscrire un engagement différencié parce que cela correspondait à ma volonté de venir en aide aux personnes. C'était mon choix de ne faire que ce type de missions, mais peut-être que j'évoluerai plus tard vers un engagement toutes missions. J'ai trouvé au sein des sapeurs-pompiers des valeurs qui me correspondent et que j'aime faire partager en encadrant les jeunes sapeurs-pompiers. "



**Aymeric A. 36 ans, professeur des écoles, SPV depuis 14 ans, affecté à PAUILLAC, sergent.**

" Après avoir œuvré comme sauveteur sur les plages, j'ai rejoint les SPV, d'abord en Charente-Maritime puis en Gironde. Sergent depuis 2022, je donne de mon temps pour les pompiers en soirée, le week-end et lors des vacances scolaires. J'adore l'esprit en caserne, l'adrénaline ressentie en intervention, je me vois encore longtemps SPV. "



**Médéric C. 20 ans, salarié, SPV à HOURTIN.**

" Après 5 années passées au sein de la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP), j'ai souscrit un engagement comme SPV en 2021. J'ai enfin pu participer aux interventions, tout d'abord comme observateur. Pleinement investi dans ma caserne, je suis également aide formateur JSP. "